

OBJET : TAXE D'APPRENTISSAGE 2026

Madame, Monsieur,

La cité scolaire Camille Saint-Saëns de Rouen accueille des élèves de la 6^{ème} à bac +2.

Notre section BTS Tourisme est une formation reconnue, alternant cours, ateliers professionnalisants et stages.

La collecte de la taxe d'apprentissage, pour laquelle nous sommes éligibles, nous permet chaque année d'investir pour l'acquisition d'outils pédagogiques adaptés et d'améliorer le cadre de vie de nos étudiants.

C'est pourquoi, dans le cadre de notre campagne de prospection 2026, nous nous permettons de vous solliciter. L'entreprise dans laquelle vous travaillez et/ou celles avec qui vous êtes en lien sont peut-être redevables de cette taxe.

Sur la plateforme SOLTEA, les entreprises peuvent affecter le solde de la TA au profit de notre établissement en renseignant notre numéro **UAI : 0760093N**.

Cette plateforme est ouverte sur deux périodes : du 26 mai au 21 août 2026 et du 3 septembre au 21 octobre 2026.

Je tiens à vous remercier vivement pour l'attention que vous porterez à notre demande et votre contribution au développement de notre cité scolaire, dans l'intérêt de nos étudiants.

Notre service Intendance est à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, mes plus cordiales salutations.

Le Chef d'Etablissement,

Pascal MARIE

